



HAL
open science

La disparition du schéma V2 en français : le rôle de l'opposition 'marqué' / 'non marqué' dans le domaine syntaxique

Bernard Combettes, Sophie Prévost

► **To cite this version:**

Bernard Combettes, Sophie Prévost. La disparition du schéma V2 en français : le rôle de l'opposition 'marqué' / 'non marqué' dans le domaine syntaxique. Colloque international "Disparitions et changements linguistiques", Thomas Verjans et Claire Badiou-Monferran Jun 2011, Dijon, France. pp.283-301. halshs-01423611

HAL Id: halshs-01423611

<https://shs.hal.science/halshs-01423611>

Submitted on 16 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La disparition du schéma V2 en français : le rôle de l'opposition 'marqué' / 'non marqué' dans le domaine syntaxique

1. LA NOTION DE DISPARITION EN SYNTAXE

1.1. Spécificité de la syntaxe

Si l'on s'en tient à un certain niveau de généralité, il est facile de constater que la notion de « disparition » présente quelques caractéristiques identiques dans les divers sous-domaines, les divers niveaux de l'analyse linguistique. La disparition peut en effet concerner des formes, dans la mesure où ne sont plus attestées certaines unités, qu'il s'agisse d'un phonème, d'un morphème, d'un lexème, ou d'une construction syntaxique. Elle peut également, sans que les unités soient affectées, concerner les oppositions qui constituent le système : les formes demeurent inchangées, mais certaines valeurs disparaissent en raison d'une modification du jeu des oppositions. Si ce type de disparition est surtout bien connu dans le domaine phonologique – il suffit de rappeler sur ce point l'ouvrage fondateur d'A. Martinet : *l'Economie des changements phonétiques* – des phénomènes identiques, toutes proportions gardées, sont observables au niveau morphosyntaxique et au niveau lexical, mais c'est justement cette « valeur » correspondant à la place de la forme dans un jeu d'oppositions qui n'est pas du même ordre dans chacun des domaines. Si une comparaison est possible entre la phonologie et la syntaxe, c'est seulement au niveau du fonctionnement général des systèmes, dans la mesure où, par exemple, dans les deux cas, des formes marquées s'opposent à des formes non marquées. Il nous semble difficile d'aller plus loin dans le parallèle, la notion de marque ne recouvrant pas la même réalité dans les deux domaines, ou, du moins ne renvoyant pas au même type de contenu, comme on va le voir plus loin.

Il est par ailleurs possible de considérer qu'à l'intérieur du niveau syntaxique la notion de disparition varie sensiblement en fonction des phénomènes observés et que la question de l'ordre des constituants, que nous examinerons ici, pose des problèmes spécifiques. La disparition de certaines structures semble en effet ne pouvoir trouver d'explication qu'au niveau strictement grammatical ; ainsi constatera-t-on, pour prendre un exemple précis, que la disparition des formes « fortes » du pronom réfléchi devant l'infinitif ou le participe (*soi souvenir* vs *se souvenir*, *soi levant* vs *se levant*) ne met pas en jeu la dimension sémantique mais relève d'une régularisation du système par analogie avec les constructions des formes non réfléchies. Il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de la linéarisation des constituants. La disparition de tel ou tel schéma de phrase a sans doute des aspects qui relèvent de la structuration syntaxique de l'énoncé et de son évolution générale, mais elle met également en jeu la dimension pragmatique et le niveau discursif, caractéristique qui permet, dans une certaine mesure, de continuer en partie le parallèle avec la phonologie ou avec la morphologie, le côté formel pouvant être mis en relation avec les informations portées par les oppositions. Travailler sur le déclin et l'abandon d'une opposition semble donc présenter un intérêt plus grand qu'observer la simple élimination de telle ou telle forme particulière, phénomène qui ne peut guère apporter de matière à une réflexion sur la notion même de disparition dans le domaine linguistique. C'est dans cette optique que nous essayerons de décrire l'évolution qui a pu conduire à la disparition des schémas à verbe second en français. Avant d'en venir à cette illustration, il ne semble pas inutile de s'interroger sur la spécificité de la notion de « marque », de « tour ± marqué », lorsqu'elle est appliquée en syntaxe. Ici encore, la comparaison avec les autres niveaux d'analyse peut être éclairante.

1.2. Tour marqué / tour non marqué

En ce qui concerne l'ordre des constituants, plutôt que la notion de marque, c'est davantage celle de tour marqué, ou celle de tour non marqué, qui apparaît comme dotée d'une certaine pertinence. En effet, la marque en syntaxe, à la différence à ce qui se passe en phonologie ou en morphologie, n'est pas constituée par une caractéristique qui serait l'équivalent du trait distinctif du phonème ou qui correspondrait au morphème et c'est bien l'ensemble du schéma de phrase qui doit être pris en considération. Le plus important, toutefois, réside dans la nature des éléments qui forment ce que l'on pourrait appeler les deux faces de l'opposition. Alors que l'établissement des oppositions, en phonologie et en morphologie, repose sur la prise en compte de la relation forme /sens (la présence d'un trait ou d'une marque étant corrélée à une unité de contenu), les faits de syntaxe ne relèvent pas de ce type de mise en rapport, en particulier lorsqu'il s'agit de la linéarisation des constituants. On peut toutefois établir une relation qui, toutes proportions gardées, permet de donner le statut habituel à l'opposition tour marqué / tour non marqué, celui-ci apparaissant dans l'ensemble des contextes, alors que celui-là est réservé à certains contextes particuliers. C'est sans doute la structure informationnelle de l'énoncé, avec la répartition des divers degrés de dynamisme communicatif, qui se prête le mieux à remplir le rôle de la face « contenu » de l'opposition. Cette interaction du niveau syntaxique, en l'occurrence la linéarisation des constituants, et de la structure informationnelle de l'énoncé est d'ailleurs une composante fondamentale de l'approche initiée par les linguistes praguois, généralement connue sous la dénomination de « perspective fonctionnelle de la phrase ». Dans la mesure où les diverses zones de l'énoncé peuvent jouer un rôle particulier dans la répartition du dynamisme communicatif, la zone initiale étant par exemple réservée aux éléments thématiques, la zone postverbale au rhème propre, il semble ainsi possible d'analyser comme non marqué un schéma qui assure le codage de diverses organisations thématiques et comme marqué un schéma qui ne correspond qu'à une progression particulière. Ainsi, dans le cas du français moderne, la linéarisation SVX apparaît-elle comme nettement moins contrainte, dans sa relation avec le dynamisme communicatif, que les séquences à verbe initial de type VOS, qui ne surviennent que dans un entourage référentiel particulier (cf. inf. 2.2.2). D'un point de vue diachronique, on peut constater que bon nombre des schémas de l'ancienne langue demeurent attestés en français contemporain, dans des proportions statistiques évidemment très différentes, mais l'important n'est pas tant la rareté des emplois de tel ou tel schéma que la place de cette structuration syntaxique dans le jeu des oppositions ; ce qui disparaît alors, c'est par exemple le statut non marqué (ou marqué) du tour, et, éventuellement, le type même d'opposition. Le trait \pm marqué est donc pris ici dans une acception – attestée par ailleurs – qui ne prend pas en compte la question des fréquences d'emploi ; les deux types de définition se rejoignent néanmoins, les linéarisations marquées (cf. VOS) étant nettement plus rares que les tours non marqués. On remarquera enfin que, dans le cas de la syntaxe de position, la notion de marque pourrait également renvoyer à des types de contextes, en permettant de distinguer un contexte marqué et un contexte non marqué ; nous pensons plus particulièrement ici à l'opposition qui peut être établie entre proposition dépendante et proposition non dépendante. On constate en effet que certains schémas ne surviennent pas dans les subordinées, ou, du moins, dans certaines sous-catégories de subordinées, contextes qui seraient à interpréter comme marqués, alors que les propositions non dépendantes constitueraient le contexte non marqué. Dans la présentation qui va suivre, nous n'examinerons pas cette dimension, nous en tenant à l'examen des énoncés non subordinés, mais il est bien évident qu'une étude complète, qui prendrait en compte l'ensemble du système, ne pourrait négliger les oppositions qui se créent entre les types de propositions.

2. LE SCHEMA 'V2' EN FRANÇAIS

2.1. L'ancien français

2.1.1. Les faits et quelques explications

L'ancien français est généralement considéré comme une langue 'V2', c'est-à-dire dans laquelle le verbe occupe la seconde position de la phrase. Cette contrainte explique la variation positionnelle des arguments autour du verbe : en effet, dès lors qu'un élément « plein », « tonique », occupe la première position, les autres éléments se placent après la forme finie du verbe. Cette souplesse dans l'agencement des constituants est permise par la présence d'une déclinaison nominale à deux cas, qui rend possible la discrimination des fonctions. Toutes les configurations ne semblent cependant pas possibles, certains schémas n'étant jamais attestés (voir Marchello-Nizia 1995, chapitre 2, pour un recensement exhaustif des schémas). Outre des contraintes d'ordre phonético-syntaxiques – par exemple l'impossibilité de séparer le sujet pronominal postverbal du verbe conjugué – il apparaît que des tendances fortes, d'ordre pragmatique, interviennent aussi, susceptibles d'expliquer bon nombre des agencements observés. Il a ainsi été mis au jour (voir en particulier Vennemann 1976, Combettes 1988) que l'ordre des mots en ancien français est régi par un principe informationnel, formulé, selon les approches, en termes de « topique-commentaire » ou de « thème-rhème », l'élément dont on parle, ou porteur d'une faible charge informative, étant en tête de phrase.

Le français a connu par la suite une évolution, qui s'amorce dès le moyen français, caractérisée par le recul du verbe dans la phrase et par la fixation de l'ordre des mots. Cette dernière serait la conséquence du déclin progressif de la déclinaison et de la fixation progressive de l'objet après le verbe (position majoritaire dès le 13^e siècle, comme l'a montré C. Marchello-Nizia 1995), puis du sujet devant le verbe : ce dernier, topique ou thème par excellence, se serait progressivement fixé en cette position. On serait ainsi passé d'un principe de linéarisation majoritairement informationnel à un principe grammatical, compatible avec des considérations informationnelles, comme le prouvent des constructions spécifiques, telles que les clivages et les dislocations en français moderne.

Face à cette évolution, deux positions sont possibles. La première consiste à considérer que l'ancien français était une langue V2, alors que le français moderne ne l'est plus. La seconde, moins répandue, considère que le français moderne est toujours une langue V2 (Fuchs et Le Goffic 2008). Une telle divergence de vues conduit à s'interroger sur la notion même de 'V2' : qu'entend-on par 'langue V2' ? Cela a-t-il le même sens pour l'ancien français et pour les états de langue ultérieurs ?

2.1.2. Les limites de 'V2' en ancien français

L'ancien français présente assurément certaines des caractéristiques d'une langue V2. D'une part, comme nous l'avons rappelé, le verbe occupe la seconde position, précédé d'un élément tonique. D'autre part, l'ancien français pratique l'inversion dite germanique, dans laquelle le sujet, nominal ou pronominal, suit immédiatement la forme conjuguée du prédicat verbal, et précède les formes non conjuguées, comme en (1) et (2) :

- (1) si **a li rois** einsi **atendu** des le tens Josephe jusqu'à ceste hore (*Queste del Saint Graal*, vers 1225)
- (2) ... et einsi **furent il destruit** par l'anemi et par son amonestement (*Queste del Saint Graal*)

Systématique avec le sujet pronominal (au moins pour les pronoms personnels) qui, en position postverbale, ne peut être séparé du verbe, ce type d'inversion est très fréquent aussi avec le sujet nominal. Enfin, autre caractéristique, il existe une asymétrie de la contrainte V2 entre propositions indépendantes et dépendantes, les secondes n'y étant pas assujetties.

2.1.3.2. Les séquences O/C-S-V

Comme pour les séquences précédentes, les exemples avec sujet nominal ne sont pas rares:

- (8) Sire, fet-il, amistié grande / messire Guillaume vous mande (Huon le roi, *Le vair Palefroi*, 1290)

On Sn V

Sans surprise, les exemples avec un sujet pronominal sont bien plus fréquents que dans les séquences S-O/C-V :

- (9) Veez m'espee, ki est e bone e lunge :
a Durendal jo la metrai encuntre (*Chanson de Roland*)
On Sp V

Nous avons laissé de côté les exemples avec une subordonnée circonstancielle en tête, tels que (10) :

- (10) et quant li troi cousin furent venu, si **descendirent** en la cort et monterent en la sale en haut (*Queste del Saint Graal*).

En effet, considérer dans cet exemple que deux éléments précèdent le verbe (la subordonnée + *si*) correspond à une approche moderne en termes de phase complexe, et une telle démarche est probablement anachronique : en toute rigueur, c'est davantage en termes de « séquence textuelle » ou de « proposition » qu'il faudrait raisonner pour cette époque : l'exemple (10) n'était certainement pas perçu comme une « phrase complexe ».

Ces cas mis à part, il reste que les occurrences de séquences dans lesquelles le verbe n'est pas en seconde position ne sont pas exceptionnelles. Se pose donc la question de leur analyse. Dans le cadre d'une analyse 'V2' stricte, l'on pose l'existence d'une position inoccupée lorsque le verbe occupe la première position, et l'on considère que des éléments se trouvent hors proposition, ou en extraposition, lorsqu'il se trouve au-delà de la seconde position. C'est l'analyse défendue par la grammaire générative mais aussi par Skårup (1975) dans son modèle positionnel. Dans de telles approches, on postule un ordre 'V2', et les linéarisations dissidentes sont ramenées à l'ordre dominant, confortant ainsi le principe 'V2'. Cette démarche présente cependant un caractère circulaire : le postulat s'appuie sur des données que l'on rend conformes au postulat. A bien des égards, il nous semble préférable de considérer l'ordre 'V2' comme dominant, mais non comme une règle absolue.

2.2. Evolution ultérieure

De la variété des schémas possibles en ancien français, peu se sont maintenus par la suite, la disparition de bon nombre s'amorçant dès le moyen français.

2.2.1. 'V3' en moyen français

Dès le moyen français, le schéma S-O/C-V se raréfie fortement, même si l'on en trouve encore des attestations :

- (11) A la deuxième course *Messire Enguerrant* sa point **clinssa** soubz la veue de Saintré (A. de La Sale, *Le roman de Jehan de Saintré*, 1456)

En revanche, et de manière assez inattendue, le schéma O/C-SV connaît à cette époque un regain, aussi bien avec un sujet nominal:

- (12) et le semblable *Messire Enguerrand* **fist** (A. de la Sale, *Jehan de Saintré*)

qu'avec un sujet pronominal :

- (13) et tout lor estat et convenant *il* **escripsoient** soigneusement a lor signeur (Froissart, *Chroniques*,

fin 14^e)

Si ce schéma illustre bien le recul de la contrainte V2 et l'expression croissante du sujet en position préverbale, il est en revanche en contradiction avec la tendance, présente dès le 13^e siècle, à postposer l'objet nominal au verbe (voir Marchello-Nizia, 1995). Cette linéarisation s'est maintenue jusqu'au français moderne.

2.2.2. 'V3' et 'V1' en français moderne

L'ordre O-S-V est effectivement le seul schéma qui se soit conservé avec un objet en tête. Les autres ont disparu: OVS (**son journal lit Paul/il*), SOV (**Paul/il son journal lit*), OV (**son journal lit*).

Plusieurs études se sont attachées à ces séquences (Blanche-Benveniste 1996, Sabio 2006, Abeillé et al. 2008), qui ont toutes montré que cette linéarisation correspond à deux constructions différentes, la première étant illustrée en (14)-(15):

(14) Les poireaux, je déteste (ça)

(15) Travailler seule, je ne supporte pas (ça),

la seconde en (16)-(17):

(16) Rien que des pâtes (,) ils mangent là-bas

(17) Deux justificatifs de domicile (,) il me faut

Il existe en effet plusieurs différences entre ces deux constructions, qui ont été pointées par les études précitées. Ainsi l'intonation n'est pas la même, ouvrante dans un cas, terminale dans l'autre. Le type de jugement émis diffère aussi, catégorique dans le premier cas, thétique dans le second. Les premiers exemples mettent en jeu une opération de thématisation, alors que c'est une focalisation qui est à l'œuvre en (16)-(17). De même, et sans entrer dans le détail, les contraintes référentielles qui pèsent sur l'objet antéposé ne sont pas les mêmes. On peut aussi s'interroger (et ce point n'a pas été abordé dans les études citées) sur les restrictions éventuelles qui touchent le sujet, au moins dans les exemples (16)-(17): il n'est pas sûr qu'un sujet nominal soit toujours possible.

De toute évidence il s'agit de deux constructions différentes, du point de vue sémantico-pragmatique, des séquences OSV du moyen français. Il n'en demeure pas moins que, en surface, la linéarisation est identique. On peut dès lors s'interroger sur la présence ou non d'une continuité du moyen français au français moderne. Seule la prise en compte des étapes intermédiaires, et l'analyse d'un vaste corpus permettra d'apporter une réponse.

Outre le maintien de séquences 'V3' en français moderne, on peut observer l'émergence d'un schéma 'V1' absent en ancien français. Il s'agit des séquences V-On-Sn, illustrées ci-dessous:

(18) Paieront une amende tous ceux qui auront enfreint le règlement

Ces constructions sont cependant fortement contraintes, tant en ce qui concerne le sémantisme verbal, la modalisation, que la lourdeur du sujet. Elles semblent en outre réservées à un registre assez soutenu.

Il reste que, si l'on met à part les séquences telles que (14)-(17) qui illustrent un schéma 'V3', et celles telles que (18) dans lesquelles le verbe est en tête, globalement, en s'en tenant au schéma actantiel, on a toujours en français moderne un ordre V2, au sens où l'on ne rencontre pas un sujet nominal et un objet nominal du même côté du verbe. Et dans les rares cas où cela se produit (exemples ci-dessus), ils apparaissent toujours dans l'ordre OnSn (OnSnV/ VOnSn): SO n'apparaît jamais.

A l'issue de la présentation de ces quelques données diachroniques, on peut s'interroger sur ce qu'il reste de la phénoménologie V2.

Plusieurs caractéristiques ont disparu, telles que l'inversion germanique avec un sujet nominal. D'une manière générale la tendance à inverser le sujet lorsqu'un autre élément se trouve devant le verbe est beaucoup moins forte qu'en ancien français. Ainsi à côté de :

(19) le lendemain arrivèrent d'autres personnes,

on rencontre aussi :

(20) le lendemain d'autres personnes arrivèrent.

Parmi les changements, on notera que l'ordre SVO est devenu l'ordre non marqué, tous les types de sujet ou d'objet étant désormais possibles, indépendamment de leur statut cognitif ou informationnel, même si l'on sait qu'un énoncé tel que « un chat dort sur le paillason » a peu de chances de se rencontrer... hormis sous la plume des grammairiens. Il reste que les contraintes qui pèsent sur l'agencement des éléments ne sont plus du même ordre.

Ce qui, plus généralement, s'est modifié, c'est le rapport entre le noyau et la périphérie gauche. En effet, le noyau s'est relativement figé : les possibilités de mouvement des actants autour du verbe sont limitées et contraintes (SVO est majoritaire). En revanche la périphérie s'est largement développée. Alors que le noyau était auparavant souvent quasiment coextensif avec la « phrase », ce n'est plus vrai à partir du moyen français.

Dire que V2 disparaît ne signifie donc pas que VSO ou SOV deviennent possibles : au contraire, SVO est de plus en plus ancré, mais il l'est parce que désormais XXXSVO est possible.

3. LE SCHEMA A VERBE SECOND ET LA STRUCTURE INFORMATIONNELLE : QUELLES DISPARITIONS ?

Comme nous l'avons souligné dans notre introduction, la notion de tour marqué, qui trouve sa pertinence dans la problématique de la disparition, peut être fondée sur l'interaction entre le niveau syntaxique et la structure informationnelle de l'énoncé. Nous allons donc examiner le statut des divers schémas de phrase dans une telle perspective, en mettant l'accent sur l'ancien et le moyen français, le passage de l'un à l'autre s'accompagnant de changements importants, comme on vient de le voir dans la partie qui précède.

3.1. L'ancien français

Le système à verbe second, qui caractérise la syntaxe de l'ancien français, doit être replacé dans le cadre d'une progression thématique qui privilégie le marquage de l'enchaînement interphrastique (la zone initiale remplissant ce rôle de lien). La position du verbe en deuxième position conduit à une décomposition de l'énoncé qui donne la priorité à l'identification du thème, conçu comme le constituant qui assure la liaison avec le contexte gauche immédiat. Il résulte de cette organisation un certain déséquilibre, dans la mesure où l'énoncé s'articule en fait en thème et « reste », ce « reste » contenant des unités relativement diverses du point de vue du dynamisme communicatif. Des distinctions comme rhème propre / rhème secondaire / transition / thème secondaire ne peuvent être codées par une position dans une zone qui leur serait réservée. Cette difficulté à traduire les degrés du dynamisme communicatif est renforcée par le fait que la postposition du sujet, nominal ou pronominal, imposée par le système V2, conduit presque systématiquement à la séquence XVSX, le sujet se trouvant à proximité immédiate de la forme verbale. Ces diverses contraintes l'emportent, si l'on peut dire, sur les facteurs qui commandent à l'organisation des divers degrés de la structure informationnelle. Il est évidemment possible que la linéarisation corresponde à une progression « normale » de ces degrés. Si on considère par exemple les énoncés suivants :

(21) A ceste parole **leva** la noise el palés (*La mort Artu*, 1230)

(22) A cest conseil **survint** *Hector (La mort Artu)*,

on constatera que le circonstant placé en zone initiale a une valeur thématique par son rattachement au contexte gauche, et que le verbe constitue la transition qui introduit le rhème propre, référent nouveau en (21), référent réactivé en (22), représenté par le syntagme sujet. Une telle disposition des unités, qui fait progresser l'énoncé à partir des éléments les moins informatifs jusqu'au rhème propre, est loin d'être la plus fréquente. La postposition systématique du syntagme sujet conduit en effet à des énoncés comme :

(23) Dont **esgarda** *li empereres* un bourgeois qui (...) (*Helcanus*, 13^e)

(24) A celle chose **s'accordent** *ambedui (La Mort Artu)*,

dans lesquels le sujet renvoie à un référent connu, évoqué dans le contexte proche, alors que le rhème est constitué, en (23), de l'ensemble VO (*esgarda... un bourgeois*) et, en (24), de la forme verbale *s'accordent*. Ce type de linéarisation, s'il n'interdit pas la zone finale au rhème propre, empêche souvent la détermination des degrés intermédiaires. Ainsi, dans :

(25) En tel maniere **dura** *li estris* jusqu'à vespres (*Tristan en prose*)

la partie rhématique est-elle interrompue par un élément thématique (*li estris* = le combat), alors qu'une progression régulière du dynamisme communicatif aurait conduit à l'énoncé :

(25') En tel maniere *li estris dura* jusqu'à vespres

Ce « brouillage » des degrés de rhématicité empêche également de traduire par des faits de position les valeurs informatives qui seront rendues par des structures clivées. Seule la prise en compte d'un contexte plus ou moins large permet de déterminer si le sujet postposé a une valeur de rhème contrastif ; dans l'exemple suivant :

(26) et pour la grant prouesse qu'il avoit quant il estoit eschauffé, ot il nom Sagremors li Desreez. Si li **mist** nom *la reine* devant Estreberes, (...) et pour la maladie qui si souvent lui advenoit, li **mit** nom *Keu li senechal* Sagremor le Mort Jeun. (*Tristan en prose*)

c'est la symétrie qui est établie entre les référents *la reine* et *Keu le sénéchal* qui nous semble autoriser à interpréter les syntagmes sujets comme les rhèmes propres de seconde instance (cf. Bolinger, 1952). Une autre lecture est évidemment possible, qui donnerait cette valeur contrastive aux dénominations (*Sagremort, Mort Jeun*) et qui serait paraphrasable par : *c'est le nom de Mort Jeun que lui donna Keu le sénéchal*. Quelle que soit l'interprétation, ce qui importe ici, c'est de constater que la disposition des unités demeurerait identique, le sujet se plaçant immédiatement après la locution verbale *mit nom*. Il nous semble ainsi possible de considérer l'ordre V2 comme un tour non marqué, dans la mesure où il s'oppose à des schémas comme XXVX (cf. *sup.*, 2.1.3), qui correspondent à des progressions spécifiques, permettant en particulier l'antéposition d'un sujet thématique.

3.2. Le moyen français

Le schéma à verbe second est encore bien présent en moyen français, ne serait-ce qu'en raison du maintien de la tradition narrative de l'ancien français. La même imprécision dans le codage du dynamisme communicatif peut être par exemple relevée dans un texte comme les *xv Joyes de Mariage*, du début du 15^e siècle. En face d'énoncés dans lesquels la progression « logique » est respectée :

(27) Là **viennent** *les aultres commeres (XV Joyes de Mariage, vers 1400)*,

demeurent des séquences où le sujet postposé est nettement thématique, en tous points identiques à celles que nous avons citées plus haut pour l'ancien français :

(28) En tel tourment **est** *le proudomme* huit ou neuf mois (*XV Joyes de Mariage*)

Il en va de même chez Froissart :

- (29) Pour ce temps **estoit** *Messires Jehan de Hainnau* en la droite fleur de sa jonesse (Froissart, *Chroniques*, fin 14^e)

Ce qui est nouveau, toutefois, c'est le « recul » du verbe dans la proposition, avec la possibilité de disposer davantage d'éléments dans la zone préverbale, ce qui conduit à la présence du schéma XSV, avec sujet thématique antéposé :

- (30) Après lesquels plaisirs *la dame* **prent** autant de plaisir [...] (*XV Joyes de Mariage*)

Une concurrence s'instaure donc, en ce qui concerne la place de l'objet, entre le schéma OVS, qui continue le système de l'ancien français, et le schéma OSV, dans lequel la zone préverbale est occupée par deux constituants thématiques, ce qui réserve la deuxième partie de l'énoncé aux éléments rhématiques. Ainsi alternent, dans le même texte de Froissart, les deux linéarisations :

- (31) Celle desplaisance et ce contraire **fist** faire *li rois de France* au duc de brabant (Froissart)

- (32) La conté *messires Robers d'Artois* **proposoit** et calengoit comme sienne (Froissart)

La séquence SVX devient ainsi peu à peu le tour non marqué, ce qui se traduit par des alternances qui n'auraient pas été possibles dans la période précédente. Non seulement des adverbes temporels comme *maintenant* ou *dorénavant* n'occupent pas obligatoirement la zone initiale et laissent la place au thème propre, comme dans :

- (33) *Mon compere* **a** maintenant mal endurer (*XV Joyes de Mariage*)

- (34) *Il sera* dorénavant plus subject que [...] (*XV Joyes de Mariage*)

mais, même dans le cas où ces adverbiaux ouvrent l'énoncé, c'est l'ordre SV qui s'impose, ce qui conduit à une opposition SVX / XSV et non plus SVX / XVS :

- (35) Maintenant *elle* **l'envoie** dormir (*XV Joyes de Mariage*)

- (36) Dorénavant *elle* **vouldra** voyager (*XV Joyes de Mariage*)

Il en va de même, par exemple, dans le cas particulier des constituants qui comportent une marque d'intensité. En ancien français, la présence d'adverbes ou de déterminants comme *moult* ou *tant*, d'adjectifs comme *grand*, entraîne assez régulièrement en début d'énoncé le syntagme ainsi marqué ; cette tendance s'atténue fortement en moyen français, le groupe intensif occupant la place postverbale que lui attribue sa valeur rhématique. Ainsi relève-t-on dans le même texte des *XV Joyes de Mariage* :

- (37) *Je* **me merveille** moult de vostre maniere (*XV Joyes de Mariage*)

- (38) *Le pere et la mere* **sont** tant **courrocé** que [...] (*XV Joyes de Mariage*)

Une étape supplémentaire est franchie, vers la fin de la période, lorsque, dans la séquence XSV, le syntagme sujet peut renvoyer à un référent nouveau, la liaison avec le contexte étant assurée par un circonstanciel initial, seul élément thématique de la proposition. On se trouve là en présence d'une généralisation du schéma SVX, senti comme l'organisation d'un énoncé entièrement rhématique, « tout focus » dans une autre terminologie. Dans les énoncés suivants, extraits des *Chroniques* de Molinet (1490), si l'on excepte le circonstanciel initial, le reste de la phrase est présenté comme un ensemble dans lequel il n'est pas pertinent de distinguer des éléments intermédiaires (rhème secondaire ou transition), le schéma SVX signalant en quelque sorte cette absence de progression :

- (39) Ce temps pendant, *ung chief de guerre de la ville* **s'amonstra** aux deffenses (Molinet, 1490)

- (40) Apres ceste dommageuse et lamentable perte, *aucuns petits compaignons* **commencèrent** à faire une aultre mine (Molinet)

Il est intéressant de noter que cet emploi du tour non marqué s'étend aux cas où la forme verbale pourrait être considérée comme une transition, ce qui ferait attendre l'ordre XVS. Une variation se crée ainsi entre l'ordre XSVX :

(41) L'effroy venu à cognoissance, *grant alarme s'esmut* de toutes parts (Molinet)

et XVS, qui apparaît comme un vestige des tendances plus anciennes :

(42) Là **fut fait** *ung grant tranchis* (Molinet)

La présence en début d'énoncé d'un circonstant thématique est loin d'être obligatoire et, dès le début du 15^e siècle, on peut relever des séquences SVX qui correspondent à une échelle de dynamisme communicatif dont tous les degrés sont entièrement rhématiques, si l'on excepte les formes clitiques qui ont une place syntaxiquement déterminée :

(43) *Vieillesse* les **sourprendra** (*XV Joyes de Mariage*, vers 1400)

(44) *Ung mien amy m'a dit* que [...] (*XV Joyes de Mariage*)

Cette généralisation du schéma SVX comme tour non marqué conduit, dans la deuxième moitié du 15^e siècle, à la neutralisation de certains traits qui peuvent entraîner des schémas comme XVS ou XSV. Ainsi, dans les exemple suivants, des circonstants comme *le mercredi devant la Pentecouste*, et *en ladicte forest* occupent-ils la zone postverbale, alors que leur valeur de localisateur pourrait conduire à des variantes où ils seraient placés en début d'énoncé :

(45) *Une grosse compagnie de Francois se trouva* devant la ville, le mercredi devant la Pentecouste, pour gaigner Favreulx (Molinet, fin 15^e)

(46) *Petits compaignons*, [...] **alloient** et venoyent V ou VI foiz le jour en ladicte forest (Molinet)

Il nous semble important de signaler que ce changement de statut du schéma SVX ne peut par ailleurs être isolé de la problématique de l'évolution de la cohérence textuelle. Si l'on se trouve encore, en moyen français, en présence de linéarisations de type V2, c'est dans le cadre d'une tout autre conception du rôle de la perspective fonctionnelle, dans la mesure où il ne s'agit plus des enchaînements « pas à pas », de phrase à phrase, qui caractérisent l'ancien français, mais d'un autre type de structuration du texte, qui s'exerce sur des séquences discursives de dimensions plus importantes. Il en est ainsi, par exemple, dans les passages suivants, où la progression textuelle à hyperthème se réalise dans des séquences de propositions SVX à contenu entièrement rhématique :

(47) Francois, tous avisés de leur faict, besongnèrent à leurs pièces ; *embusches se découvrirent* ; *eschielles furent dressiez* ; *gens d'armes gaignèrent* les murs... (Molinet)

(48) Dès l'année précédente, avoit esté le tempz d'yver tant aspre et angoisseux que (...) *petis enfans estoient trouvez* mors en leur repos et berceaux, *pluseurs gens à cheval s'engeloient* par les champz (...) *pelerins, pietons, bosquillons, et ceulx qui hantoyent les bois rendirent* leurs esperis (...) *Les oiseaulx du ciel estoient recoeuilliez* morz (...) *pluseurs arbréz morurent* gelez et steriles (Molinet)

4. CONCLUSION

La question de la disparition du schéma V2 et le rôle de l'opposition 'marqué / non marqué' est vaste : nous sommes conscients de ne pas en avoir ici exploré tous les aspects. En particulier nous avons laissé de côté la question de l'expression ou non du sujet et celle de la distinction entre principales et subordonnées. De même nous n'avons pas pris en compte les différents types de textes, or l'on sait que les changements, pour bon nombre, s'initient d'abord dans certains types de texte, avant de se généraliser à l'ensemble. Il reste donc encore beaucoup à faire, sans même parler de l'indispensable quantification des données, qui permettra d'affiner la chronologie des faits.

Pour finir, nous envisagerons les faits qui ont été abordés ici en les replaçant dans le cadre d'une macro-évolution, avec une mise en perspective avec les autres langues romanes : le français a, plus que les autres langues romanes, accru sa tendance à la spécialisation, à la hiérarchisation et à l'ordonnement des éléments, que ce soit au niveau du syntagme ou de la phrase. Cette tendance pourrait expliquer la fixation des fonctions de part et d'autre du verbe, et compléter les explications traditionnelles, qu'il s'agisse de facteurs d'ordre phonétique ou d'ordre informationnel.

Bernard Combettes (Nancy 2 & UMR-ATILF)
Sophie Prévost (UMR-Lattice, CNRS/ENS Paris)

Bibliographie

- Abeillé, A., Godard, D. & Sabio, F. (2008) « Deux constructions à SN antéposé en français », J. Durand, B. Habert et B. Laks (éds), *Congrès mondial de Linguistique française – CMLF08*, ISBN 978-2-7598-0358-3, Paris, Institut de Linguistique française.
- Blanche-Benveniste, C. (1996) « Trois Remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée », *Langue française*, 111, p. 109-119.
- Bolinger, D. (1952) « Linear modification », *PMLA*, 67, p. 1117-1144.
- Combettes, B. (1988) *Recherches sur l'ordre des éléments de la phrase en moyen français* (Thèse pour le Doctorat d'état, Université de Nancy ; exemplaire dactylographié).
- Combettes, B. (2004) « La thématization dans une perspective diachronique : structures textuelles et système linguistique », J. Fernandez-Vest & S. Carter-Thomas (éds), *Structure informationnelle et particules énonciatives*, Paris, L'Harmattan, p. 189-207.
- Combettes, B. (2006) « L'analyse thème / rhème dans une perspective diachronique », *Linx*, 55, p. 75-90.
- Combettes, B. (2007) « Evolution des structures thématiques en moyen français », *Actes du 11^e Colloque international sur le moyen français*, Turnhout, Brepols, p. 35-46.
- Fuchs, C. & Le Goffic P. (2008) « Le français moderne : entre « V2 » et SVO », O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François & C. Schnedecker (éds), *Discours, Diachronie, Stylistique du français – Etudes en hommage à Bernard Combettes*, Bern, Peter Lang, p. 17-36.
- Marchello-Nizia, C. (1979, rééd. 1997), *Histoire de la langue française au XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan.
- Marchello-Nizia, C. (1995) *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Armand Colin.
- Prévost, S. (2011) *Expression et position du sujet pronominal du 12^e au 14^e siècle : une approche quantitative*, Mémoire de recherche inédite pour l'HDR, ENS de Lyon.
- Rouveret, A. (2004) « Les clitiques pronominaux et la périphérie gauche en ancien français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCIX, fasc. 1, p. 181-237.
- Ruelle, P. (1966) « L'ordre Complément direct-Sujet-Verbe dans la proposition énonciative indépendante », *Mélanges Grévisse, Gembloux*, Duculot, p. 307-322.
- Sabio, F. (2006) « L'antéposition des compléments en français contemporain : l'exemple des objets directs », *Linguisticae Investigationes* 29, p. 173-182.
- Skårup, P. (1975) *Les premières zones de la proposition en ancien français. Essai de syntaxe de position*, Etudes romanes de l'université de Copenhague, Revue Romane, numéro spécial 6, Akademisk Forlag.
- Vennemann, T. (1976) « Topics, subjects and word-order : from SXV to SVX via TVX », J.

M. Anderson & C. Jones (éds), *Proceedings of the first International Congress of Historical Linguistics*, Amsterdam, Benjamins, p. 339-376.